

3 points à retenir

du conseil communautaire

⋮ ⋮ ⋮ **jeudi 27 novembre**

⋮ ⋮ ⋮ ⋮
⋮ ⋮ ⋮ ⋮



Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)

Malgré un contexte national toujours plus contraignant qui pèse fortement sur les collectivités, la CCLL est parvenue à maintenir le cap grâce à une gestion prudente et à de nouveaux équilibres financiers. Le budget 2026, est construit en intégrant les hypothèses les plus défavorables du projet de loi de finances. La poursuite de telles mesures contradictoires avec les besoins nouveaux formulés tant par nos concitoyens que par l'Etat imposerait à la prochaine mandature de questionner la continuité des politiques menées.

01

02

Fonds de concours intercommunaux

La Communauté de communes continue de soutenir les communes dans leurs projets structurants malgré le contexte financier difficile. Grâce au fonds de concours deux nouvelles communes bénéficient d'une aide financière : La Vacquerie-Saint-Martin-de-Castries (12 500 €) pour la réhabilitation de la place de l'Ormeau et Lavalette (3 500 €) pour la création d'un cimetière avec l'acquisition d'une parcelle.

Acquisition du forage d'eau chaude et des installations géothermiques à Le Puech

Aux côtés de la commune, la Communauté de communes acquiert le foncier des "Serres du Lodévois" afin de préserver le forage d'eau chaude et les installations géothermiques du site. Cette acquisition de 50 000 € permet de préserver une ressource locale stratégique et d'envisager, à terme, l'accueil de nouvelles activités économiques sur le site.

03